

Participation 1^{ère} manche de la coupe du monde UCI de paracyclisme 2015

Du 05 au 07 juin, Maniago (Italie)

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des sports, de la jeunesse, de
l'éducation populaire et de la
vie associative

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL



Compte tenu des règles de sélection éditées en début d'année, sont autorisés à participer à la 1^{ère} manche de la coupe du monde 2015 de paracyclisme:

En équipe de France, en tant que membres du collectif France :

- MT1 Aubague Quentin (Bellerive SC)
- MH4 Bosredon Mathieu (HPV Brive)
- MH4 Jeannot Joël (EC Trélissac Coulomnieix-Chamiers)
- MB Debeaupuits Damien / Dhinnin Mickaël (URT Vélo 64)
- MC4 Crepelière Jérémy (VS Saumurois)

En équipe de France, suite aux résultats obtenus en 2014 et début 2015 au niveau international:

- MH2 Cécillon Rodolph (CSBJ Handisport)
- MH3 Narce Ludovic (CSBJ Handisport)

A titre individuel, en tant que membres du collectif France A' :

- MT2 Caron Hervé (VC Pont Audemer)
- MC3 George Arnaud (AC Champagnole)
- MC3 Lambert Jérôme (EC Faches Tumesnil Ronchin)
- MC5 Ramassamy Cédric (Madinina Bikers)
- MC5 Severi Damien (CHSA Cannes)
- MH3 Tarsim Riadh (Stade Français)
- MH4 Ernould David (Stade Français)

A titre individuel, compte tenu des résultats obtenus :

- WC4 Alençon Katell (Handisport Brest)
- MB Beaugillet Raphaël / Richet Noël (ASH Blois)
- MB Boussard Stéphane / Traca Baptiste (ASLAA Paris)
- MH2 Pascal Patrick (ASF Mulhouse)
- MH2 Quittet Alain (Team Handbike Comtois)
- MH3 Franek David (Stade Français)

COMMISSION CYCLISME HANDISPORT

Directeur sportif : Jérôme DUPRE •

Tél. 06 14 44 46 32 • j.dupre@handisport.org • www.handisport.com

Cyclisme



- MH3 Le Graët Yannick (Urt Vélo 64)
- MH3 Tesson Vincent (VC Pont Audemer)
- MH4 Coront Didier (CSBJ Handisport)
- MC5 Ballatore Johan (Aix Handisport)

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des sports, de la jeunesse, de
l'éducation populaire et de la
vie associative

Tous les coureurs cités ci-dessus doivent impérativement confirmer par email leur intention de participer au plus tard pour le **11 mai 2015 dernier délai** auprès du directeur sportif Jérôme Dupré (j.dupre@handisport.org).

Cas des féminines et des tricycles :

Toutes les féminines, les tricycles et les MH1 sont autorisés à participer à titre individuel. Tous les sportifs des divisions qui sont intéressés doivent se manifester par email **avant le 11 mai 2015 dernier délai** auprès du directeur sportif Jérôme Dupré (j.dupre@handisport.org).

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



Dispositions particulières :

Les droits d'engagement UCI de 75€ par sportif sont pris en charge par la commission cyclisme.

Les frais inhérents au déplacement et à l'hébergement sont à la charge des coureurs engagés en individuel.

PARTENAIRE OFFICIEL



malakoff médéric

Fondation ^{SFR}
Engagés pour l'égalité des chances

SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE

COMMISSION CYCLISME HANDISPORT

Directeur sportif : Jérôme DUPRE •

Tél. 06 14 44 46 32 • j.dupre@handisport.org • www.handisport.com